

Cassandra Kuczyk témoigne sur son expérience à la régie de la Galerie Art et Essai



Vous êtes cheffe de pôle régie au sein de la Galerie Art et Essai. Pourriez-vous nous dire en quelques mots en quoi cela consiste et pourquoi avez-vous choisi d'exercer cette fonction ?

Cassandra Kuczyk Être responsable régie à la Galerie Art et Essai, cela signifie gérer une équipe de bénévoles pour tout ce qui a trait à la mise en oeuvre des expositions, soit les montages et les démontages. Cependant, une grande partie du travail s'effectue en amont afin de prévoir autant de choses que possible en avance, du matériel requis aux normes de sécurité à respecter. De fait, le dialogue avec les artistes et le personnel de l'université tient une place importante dans cette activité. Personnellement, j'ai tenté ma chance parce que le poste se libérait ; je pensais que ce pouvait être une expérience enrichissante - et ça l'est ! Je n'ai pas de connaissances techniques avancées, mais j'apprends sur le tas, et les autres bénévoles aident tous beaucoup.

L'exposition actuelle « Une réserve de nuit » proposée par Claire Chesnier et Estèla Alliaud ainsi que « Variations » de Capucine Vanderbrouck se termine. Comment se déroulent le montage et le démontage de ce type d'événement ? Quelles sont les qualités nécessaires pour mener à bien votre rôle de responsable régie ?

C.K. Pour cette exposition, les artistes sont à la fois présentes lors du montage et du démontage. Devant la spécificité d'une pièce comme *La forme empruntée*, il est indispensable qu'Estèla nous accompagne dans sa mise en place. Ainsi, nous travaillons ensemble toute la journée : ce sont des temps où les statuts d'artiste et de bénévole s'estompent pour laisser place à des moments d'échanges.

En ce qui concerne les qualités d'un « bon responsable », ce sont les basiques : être sérieux, rigoureux, savoir apprendre de ses erreurs et aimer planifier. Et aimer vérifier plusieurs fois ce qu'on planifie aussi. Mais, en général, il reste toujours des imprévus qu'il faut savoir gérer à l'instant même. L'avantage de la galerie, c'est qu'on peut se permettre de faire des faux pas parce que nous ne sommes pas des professionnels - C'est même nécessaire en fait.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans cette expérience ?

C.K. Je pense que c'est de travailler en équipe et de façon intensive sur une période déterminée. Il y a bien sûr des moments de stress et de fatigue, d'autant que cette activité prend une bonne, voire une majeure partie de l'année universitaire, mais c'est satisfaisant aussi de rentrer chez soi le soir, absolument lessivée avec le sentiment du travail bien fait, ou même juste fait. L'ambiance y est pour beaucoup : j'ai la chance d'avoir autour de moi une équipe qui s'entend bien, on travaille bien ensemble. Bien sûr, c'est aussi très intéressant d'être au plus près des oeuvres et des processus des artistes : c'est l'occasion d'être associée aux réflexions et parfois aux prises de décisions concernant l'accrochage ou la mise en place de l'exposition dans l'espace.

La Galerie Art et Essai

Située sur le campus Villejean, sous la bibliothèque universitaire, la Galerie Art & Essai de l'université Rennes 2 est un lieu d'exposition et de diffusion de la scène artistique contemporaine. Ses missions pédagogiques liées à la formation et à la recherche s'accompagnent de rencontres et de discussions avec tous les publics.

La galerie organise quatre à cinq expositions par an, de septembre à juin, avec des projets monographiques ou collectifs confiés à des commissaires invité·e·s. De la mise en place des oeuvres, à la médiation pendant les vernissages, en passant par le travail de communication, chaque événement est le fruit de la collaboration entre des élèves bénévoles de l'université, des enseignant·e·s chercheurs et des artistes.

La Galerie Art & Essai fait partie de l'association Art contemporain en Bretagne.

Plus d'informations sur la Galerie Art & Essai :

<http://espaceartetessai.com>

<https://www.facebook.com/artetessai/>

<https://www.instagram.com/espaceartetessai/>

08 mars 2019